

2020-2026

TRANSITIONS VERS L'AVENIR

PLAN DE MANDAT

Ville de Meylan

Juin 2023



LE MOT DU MAIRE

Monsieur le maire, quel est l'objectif de ce document ?

L'élaboration du programme de campagne de notre équipe municipale, élue en juillet 2020, a été le fruit d'un an de travail et de la mobilisation de plus de 300 habitants dans des ateliers participatifs. Les 73 propositions qui en ont été issues ont commencé à se concrétiser dès le début du mandat.

Après avoir confronté notre programme à la réalité des ressources communales, de la faisabilité des projets et du contexte global dans lequel nous évoluons, nous avons souhaité à mi-mandat formaliser la mise à jour de nos engagements. Le but est de donner une meilleure lisibilité de notre cadre d'action pour la suite de ce mandat aux Meylanaïses et Meylanaïses, aux services communaux et, bien sûr, aux élus eux-mêmes.



Quelle est votre vision pour ce mandat et Meylan en 2026 ?

Ce mandat se veut porteur de transitions d'avenir pour accompagner une nécessaire résilience face à l'urgence climatique et énergétique, comme pour répondre aux évolutions démographiques, en particulier le vieillissement de la population.

Dans ce contexte, notre ville doit prendre soin de ses habitants et de son environnement. A court terme, l'ensemble de nos politiques est tourné vers la préservation de notre cadre de vie exceptionnel, géographique et social. Nous sommes très heureux de voir du lien social se créer dans les nouvelles aires de jeux, autour du nouveau marché et du pôle de restauration des Tuileaux, dans les diverses instances de concertation, lors des nombreuses manifestations organisées par la commune, etc.

Simultanément, nous devons anticiper le futur et continuer à préparer une ville qui concentre les logements, les emplois et les services afin de limiter les déplacements, tout en préservant une ville-parc respirable. Notre objectif est d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous par des espaces publics de qualité et la maîtrise qualitative de notre développement. Cet effort dans l'aménagement de la ville profitera en particulier aux plus défavorisés d'entre nous qui n'auront jamais les moyens de s'extraire d'une artificialisation galopante qui les éloigne de zones naturelles de qualité.

Pour mettre en œuvre notre ambition de plus **d'écologie, de solidarité et de démocratie**, nous avons besoin d'œuvrer collectivement et donc de prendre toute notre place dans la collaboration avec les nombreux acteurs privés de notre territoire ainsi que les communes voisines et Grenoble-Alpes Métropole, partenaire indispensable des transitions à l'œuvre de laquelle nous étions à la marge dans le passé.

Quel type d'équipe municipale menez-vous ?

Je suis le chef d'orchestre d'une équipe de gauche, écologiste et citoyenne qui réunit des femmes et des hommes de tous âges qui se sont engagés bénévolement et dédient un nombre incalculable d'heures au service des Meylanaïses et des Meylanaïses. Je les en remercie et leur fais une entière confiance pour mener notre projet commun, celui pour lequel nous avons été élus. Nous avons à cœur de mener des politiques exemplaires et de toujours respecter le cadre réglementaire, trop souvent mis de côté par le passé.

Nous souhaitons mener une politique de proximité, au service de toutes et tous, pour améliorer le quotidien et continuer à bien vivre ensemble. Notre commune est riche de sa vie associative, de ses commerces de proximité, de son dynamisme économique, de sa participation citoyenne... nous avons toutes les cartes en main pour réussir les transitions et répondre aux enjeux de demain !

SOMMAIRE

CARTE D'IDENTITE DE MEYLAN	5
Meylan aujourd'hui, une ville-parc	5
Meylan, ville multipolaire et riche en équipements	5
Un territoire innovant : inovallée	5
MEYLAN EN CHIFFRES	6
LES COOPERATIONS INTERCOMMUNALES	7
Meylan, chef-lieu de canton	7
Au cœur de Grenoble-Alpes Métropole	7
Les compétences métropolitaines	7
« La métropole, c'est nous »	8
Une vision partagée, des projets en commun	8
LE CONSEIL MUNICIPAL, COMMENT ÇA MARCHE ?	9
Le fonctionnement du conseil municipal	9
Les attributions du conseil municipal	9
Les séances du conseil municipal	9
Les membres du conseil municipal	10
La composition des commissions municipales	10
LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL	11
Le maire et les adjoints	11
Les conseillers municipaux de la majorité	12
Les conseillers municipaux de la minorité	13
Les conseillers municipaux qui ont démissionnés depuis 2020	13
Les résultats des élections municipales de 2020 à Meylan	13
PLAN DE MANDAT	15
Les 3 priorités du mandat...	15
... en 5 orientations politiques	16
Poursuivre les principes de la Ville-parc et protéger un cadre de vie exceptionnel	17
Préserver et développer le dynamisme de la ville de Meylan, articulée autour de nombreux services de proximité et de son tissu économique	21
Etendre la participation et la citoyenneté	23
Développer les solidarités et bien partager la ville	25
Préparer l'avenir avec une politique jeunesse ambitieuse	27
LES MOYENS POUR METTRE EN ŒUVRE CES PROJETS	29
Une administration communale investie aux côtés des élus	29
Instances et processus de démocratie participative	30
Le conseil municipal des enfants et des jeunes	30
La commission extra-municipale	30
La commission communale d'accessibilité	30
La concertation comme méthode	30
Les autres outils de la démocratie participative	30
Un budget pour les transitions	31
Un budget auquel vous prenez part !	33



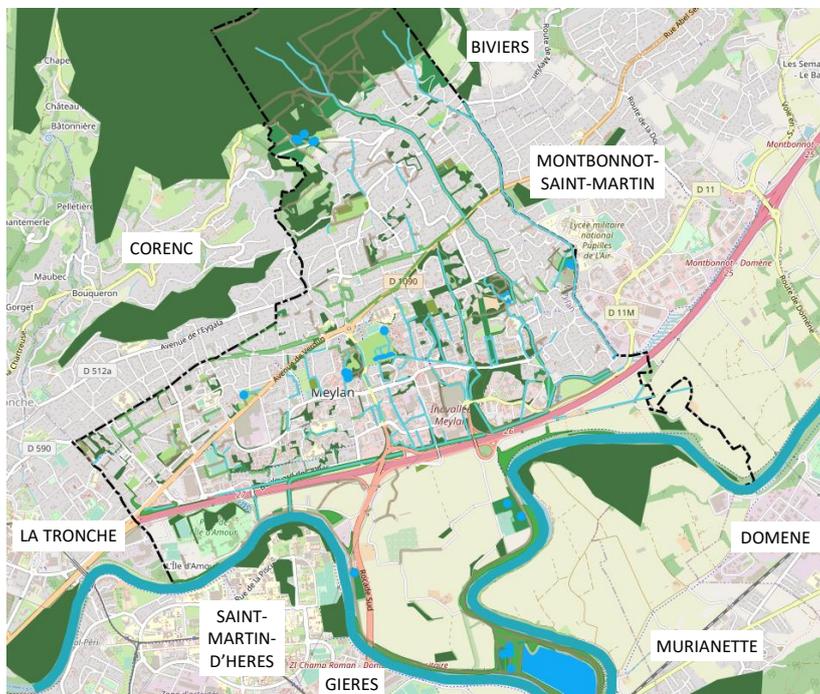
CARTE D'IDENTITE DE MEYLAN

Meylan, une ville-parc

La ville-parc se caractérise par une ambiance paysagère ouverte et poreuse fruit de continuités végétales. Cette pratique d'urbanisation s'appuie sur une architecture moderne et verticale qui favorise les espaces verts en rez-de-chaussée et une végétation arborée.

Le caractère de ville-parc est renforcé par :

- L'absence de clôture, seules les lisières plantées servent de « filtres » pour les espaces résidentiels et de vitrines pour l'activité. Les espaces, largement ouverts, et les percées visuelles entre les bâtiments, permettent des vues larges vers les montagnes.
- Le développement de loisirs urbains que permettent les qualités naturelles, agricoles et paysagères du territoire, comme au parc naturel métropolitain de l'île d'Amour ou encore le Clos des Capucins.
- Un accès facilité aux modes doux de déplacement, en particulier la marche à pied.



Meylan, ville multipolaire et riche en équipements

Meylan s'est développée principalement autour de 5 quartiers (auxquels il faut ajouter la technopole innovée) qui s'organisent aujourd'hui autour des groupes scolaires, possèdent 7 pôles de vie commerciale de proximité qui se situent dans des dynamiques urbaines très différentes.



Un territoire innovant : innovée

La technopole d'innovée, implantée sur les communes de Meylan et Montbonnot-Saint-Martin, a été créée en 1971 sous le mandat du maire meylanais François Gillet pour favoriser les relations entre la recherche, l'université et l'industrie. Elle a été l'un des premiers parcs à vocation de haute technologie créé en France, avec Sophia Antipolis, et jouit aujourd'hui d'une notoriété nationale et internationale. 350 entreprises et 11 400 emplois du secteur de la recherche et de l'innovation se répartissent dans un écrin vert de 110 hectares.



MEYLAN EN CHIFFRES



18 578

habitants en
2023



1 244

hectares



5

structures multi-
accueil d'enfants



800

entreprises

1 389

habitants/km²

400

m² d'espaces
verts/habitants

10

écoles

+ de 200

commerces

5^{ème}

commune de la
Métropole
Grenoble-Alpes
en nombre
d'habitants

CONTRE

51

m² en
moyenne
en France

14

m² à
Grenoble

2

collèges

60^{aine}

d'artisans



1

Scène nationale
Arts et Sciences
(l'Hexagone)

9 090

logements

5

Jardins partagés
et ruchers

1

Centre
d'initiation à la
nature et à
l'environnement
(CINE)

1

Centre des Arts

8 400

ménages fiscaux

16

parcs, dont

1

grand parc
intercommunal
(Île d'Amour)



2

EHPAD

1

Maison de la
musique, avec

130

associations

1

espace naturel
sensible (Taillât)

1

résidence pour
séniors

1

Conservatoire à
rayonnement
communale

824 955€

subventions à
130 associations
en 2022



20

salles
communales

7

gymnases

1

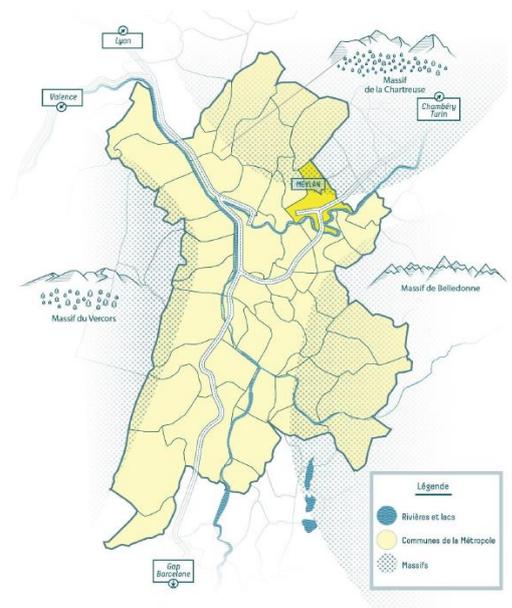
piscine couverte

LES COOPERATIONS INTERCOMMUNALES

Meylan, chef-lieu de canton

Chef-lieu d'un canton qui s'étend jusqu'à Domène, Meylan vise à reprendre toute sa place et instaurer une dynamique de coopération avec les communes voisines, notamment La Tronche et Corenc, afin de coordonner les politiques publiques autant que possible.

Meylan est également la porte d'entrée du Grésivaudan vers Grenoble-Alpes-Métropole, cette position accentuant les enjeux de mobilité et d'habitat.



Au cœur de Grenoble-Alpes-Métropole

5^{ème} commune de la Métropole Grenoble-Alpes en nombre d'habitants, l'un des poumons économiques avec la technopole innovante et trait d'union avec la vallée du Grésivaudan, Meylan a toute sa place au cœur des politiques métropolitaines et un rôle majeur à jouer pour montrer l'exemple et « ouvrir la voie » sur de nombreux sujets.

C'est cette mission que se donnent Méлина Herenger et Philippe Cardin au travers de leur participation à la majorité métropolitaine.

Les compétences métropolitaines

Développement et aménagement économique, social et culturel

- Création, aménagement et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques
- Actions de développement économique et pilotage des pôles de compétitivité
- Promotion du tourisme
- Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Aménagement d'équipements culturels, socioculturels, socioéducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain
- Animation et développement du réseau de lecture publique, promotion de la culture chorégraphique
- Valorisation des espaces agricoles ou forestier, actions de promotion, de valorisation et de développement de l'agriculture
- Schéma de mobilisation forestière et création des nouvelles infrastructures de desserte
- Réalisation et gestion des espaces naturels et de loisirs
- Création, aménagement et entretien des sentiers de randonnées et plan des itinéraires de promenade et de randonnée

Aménagement de l'espace métropolitain

- Schéma de cohérence territoriale, schéma de secteur, plan local d'urbanisme (PLUi), réserves foncières, opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain
- Organisation de la mobilité, voirie communale et départementale, signalisation, parcs et aires de stationnement, plans de mobilité
- Création, aménagement et entretien des espaces publics dédiés à tout mode de déplacement urbain
- Participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares
- Établissement, exploitation, acquisition et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communication
- Risques naturels et technologiques : communication préventive, gestion et entretien des forêts de protection

Politique locale de l'habitat

- Programme local de l'habitat (PLH)
- Politique du logement, aides financières et actions en faveur du logement social, actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti, réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Cohésion sociale et urbaine / Politique de la ville

- Diagnostic du territoire, définition des orientations du contrat de ville et programme d'actions du contrat de ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale
- Dispositifs locaux de prévention de la délinquance et d'accès aux droits
- Dispositifs de lutte contre les discriminations
- Insertion et emploi
- Aides aux jeunes en difficulté
- Actions et prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficultés

Gestion des services d'intérêt collectif

- Assainissement et eau potable
- Création, gestion et extension des cimetières d'intérêt métropolitain et des crématoriums, service extérieur des pompes funèbres
- Abattoirs et marchés d'intérêt national
- Services d'incendie et de secours et défense extérieure contre l'incendie
- Refuge et fourrière animale

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Gestion des déchets ménagers et des déchets d'activité de soin à risque infectieux
- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Contribution à la transition énergétique
- Élaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial
- Concession de la distribution publique d'électricité et de gaz
- Création et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains
- Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

« La Métropole, c'est nous »



Mélina Herenger

1^{ère} Adjointe de Meylan

4^{ème} Vice-Présidente Grenoble-Alpes-Métropole en charge du Tourisme, de l'Attractivité, de l'Innovation, de l'Université et de la Qualité de vie

Présidente de l'Agence Grenoble-Alpes



Philippe Cardin

Maire de Meylan

Conseiller Grenoble-Alpes-Métropole

Président de la Société publique locale d'aménagement (SAGES)



Joëlle Hours

Conseillère municipale de Meylan

Conseillère Grenoble-Alpes-Métropole

Conseillère départementale

Une vision partagée, des projets en commun



Contrat de mixité sociale

Pour sortir de la carence de logements sociaux à Meylan et ne plus payer d'amende.



Amélioration de la ligne C1



Reconstruction de l'usine de traitement de déchets de la Métropole, Athador

Elle sera la source de chaleur du réseau local de chauffage urbain en cours de création.



« Métropole apaisée », 30km/h, sauf exceptions



Installation d'agriculteurs sur les 52 ha achetés par la Métropole dans la plaine de la Taillat



Pérennisation de la piste cyclable Tempovélo vers le campus

© Dalkia

LE CONSEIL MUNICIPAL, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le fonctionnement du conseil municipal

Le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Il est composé d'un maire, d'un ou plusieurs adjoints, et de conseillers municipaux.

Il a été élu en 2020 au suffrage universel pour 6 années.

A Meylan, 33 élus le composent :

- 26 sont de la majorité,
- 7 de la minorité.



Le **maire** est élu par le conseil municipal lors de sa première réunion après les élections. Il élit également les **adjoints** qui ont le rôle d'assurer les fonctions que le maire leur confie, et peuvent le remplacer en cas d'empêchement, ils sont 9 à Meylan.

Pour avancer plus efficacement sur les projets, des **commissions** peuvent être constituées.

A Meylan, il y en a 3 : la commission écologie, la commission solidarité, et la commission démocratie.

Le conseil municipal se réunit au moins une fois par trimestre, les réunions sont publiques, sauf si le conseil municipal vote le huis-clos.

Les attributions du conseil municipal

Le conseil municipal vote le budget et approuve le compte administratif (budget exécuté). Il est compétent pour créer ou supprimer des services publics municipaux, il assure la gestion du patrimoine communal et peut décider des travaux. Il favorise également l'action sociale et accorde des subventions.

Les séances du conseil municipal

Il se réunit au moins une fois par trimestre dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de ville.

A Meylan, ces séances sont couplées avec une « Heure Citoyenne », réunion publique de présentation et d'échanges autour de politiques municipales.



Les membres du conseil municipal



La composition des commissions municipales

Commission DÉMOCRATIE

Présidence : Méлина HERENGER

Membres titulaires :

- Henri BIRON
- Sylvie CHARLETY
- Aude DUBRULLE
- Melvin GIBSON
- Stéphane MAIRE
- Gabriel MOREAU
- Dominique PERNOT

- Pascal OLIVIERI
- Thibault PARMENTIER
- Yuthi YEM

Membres suppléants :

- Mathieu COLLET
- Leïla GADDAS
- Joëlle HOURS
- Francis PILLOT

Commission ÉCOLOGIE

Présidence : Antoine JAMMES

Membres titulaires :

- Anne-Marie BOULLIER
- Jean-Baptiste CAILLET
- Mathieu COLLET
- Christine ELISE
- Pierre GUERIN
- Antoine NAILLON
- Marie-Odile NOVELLI

- Leïla GADDAS
- Joëlle HOURS
- Francis PILLOT

Membres suppléants :

- Gabriel MOREAU
- Jocelyne OLIVIERI
- Pascal OLIVIERI
- Thibault PARMENTIER

Commission SOLIDARITÉ

Présidence : Christel REFOUR

Membres titulaires :

- Christophe BATAILH
- Céline BECKER
- Véronique CLERC
- Noémie DELIN
- Jean-Pierre DESBENOIT
- Stéphane MAIRE
- Isabelle MALZY
- Ilyes POURRET
- Nelly SAVOIE

- Joëlle HOURS
- Jocelyne OLIVIERI
- Pascal OLIVIERI

Membres suppléants :

- Christine ELISE
- Leïla GADDAS
- Thibault PARMENTIER
- Yuthi YEM

LA COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le maire et les adjoints



Philippe Cardin
Maire de Meylan
Conseiller Grenoble-Alpes
Métropole

57 ans
Directeur de recherche au CNRS -
Géophysicien



Mélina Herenger

1^{ère} Adjointe
Déléguée aux ressources,
Présidente de la commission Démocratie,
Vice-Présidente Grenoble-Alpes-Métropole

47 ans
Chargée de mission à la Fondation de l'UGA



Antoine Jammes

2^{ème} Adjoint
Délégué à l'urbanisme et aux
mobilités,
Président de la commission Ecologie

66 ans
Retraité du secteur privé



Christel Refour

3^{ème} Adjointe
Déléguée à l'action sociale et aux
solidarités,
Présidente de la commission Solidarités,
Présidente du SIMPA
Vice-Présidente du CCAS

55 ans
Professeur du second degré en collège



Christophe Batailh

4^{ème} Adjoint
Délégué à la petite enfance, à la
politique associative et aux
commerces

59 ans
Conférencier – Théologien spécialiste
en art roman



Véronique Clerc

5^{ème} Adjointe
Déléguée à l'enfance

50 ans
Restauratrice de livres anciens



Céline Becker

6^{ème} Adjointe
Déléguée à la culture et à
l'accessibilité

46 ans
Pharmacienne



Stéphane Maire

7^{ème} Adjoint
Délégué à la jeunesse et à la
tranquillité publique

48 ans
Entraîneur sportif



Marie-Odile Novelli

8^{ème} Adjointe
Déléguée à l'environnement et à la
transition écologique

70 ans
Formatrice retraitée et bénévole



Jean-Baptiste Caillet

9^{ème} Adjoint
Délégué à la transition énergétique et
au patrimoine communal bâti

29 ans
Juriste de droit public

Les conseillers municipaux de la majorité



Henri Biron

En charge de la citoyenneté,
Elu de quartier Buclos,
Grand-Pré

85 ans
Ouvrier électro-mécanicien
retraité



Anne-Marie Boullier

En charge de la biodiversité

72 ans
Chercheur au CNRS retraitée



Sylvie Charlety

En charge de la mémoire,
histoire, patrimoine et de
l'égalité femme/homme,
Elue de quartier Béalières

72 ans
Conservatrice de
bibliothèque retraitée



Mathieu Collet

En charge de la
transformation de
l'administration et du cycle
de l'eau,
Elu de quartier Buclos,
Grand-Pré

44 ans
Cadre informatique



Noémie Delin

En charge de l'animation de
la ville

23 ans
Etudiante en droit



Jean-Pierre Desbenoit

Délégué à la musique,
Elu de quartier Charlaix-
Maupertuis

66 ans
Ingénieur retraité



Aude Dubrulle

Déléguée aux finances et au
budget,
Elue de quartier Aiguinards,
Revirée, Plaine Fleurie, Ile
d'Amour

52 ans
Directrice financière



Christine Elise

Déléguée au logement et à
l'international

49 ans
Traductrice



Melvin Gibson

En charge de la concertation
et de l'égalité
femme/homme,
Elu de quartier des Béalières

49 ans
Professeur du second degré
en collège



Pierre Guérin

En charge de l'économie

57 ans
Ingénieur commercial



Isabelle Malzy

En charge du suivi de la
Résidence Pré-Blanc,
Elue de quartier Haut-Meylan

50 ans
Secrétaire médicale



Gabriel Moreau

En charge du numérique et
de la transformation
numérique

56 ans
Ingénieur recherche



Antoine Naillon

Délégué à l'alimentation et
à l'éducation à
l'environnement

34 ans
Maître de conférence



Dominique Pernot

Déléguée aux marchés
publics, à l'évaluation des
politiques publiques et à la
démocratie participative,
Elue de quartier Aiguinards,
Revirée, Plaine Fleurie, Ile
de l'Amour,
Présidente de la CEM

63 ans
Chargée de projets



Ilyès Pourret

Délégué au sport et aux
établissements recevant du
public

28 ans
Technicien



Nelly Savoie

Conseillère municipale

40 ans
Infirmière

Les conseillers municipaux de la minorité



Joëlle Hours
Conseillère Grenoble-Alpes
Métropole



Leïla Gaddas



Jocelyne Olivieri



Pascal Olivieri



Thibault Parmentier



Francis Pillot



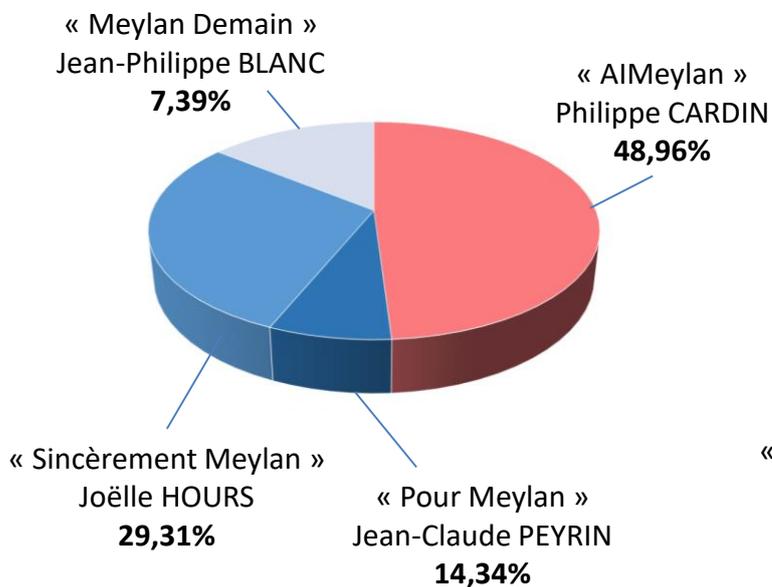
Yuthi Yem

Les conseillers municipaux qui ont démissionné depuis 2020

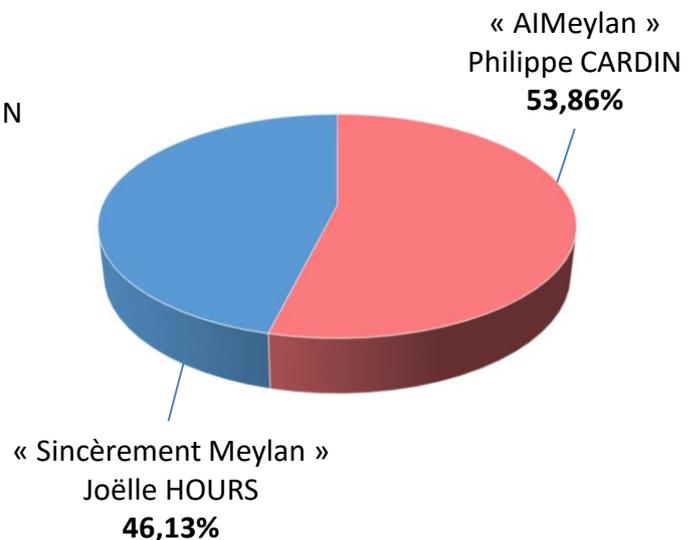
- Sabine SAINTE ROSE
- Colette FRANCOIS
- Marien BRAULT
- Michel ORLHAC
- Amandine CHAPARD
- Catherine SABONNADIÈRE

Les résultats des élections municipales à Meylan en 2020

1^{er} tour



2nd tour





Permanence des élus au marché des Aiguinards, tous les 1^{er} dimanches du mois



Cérémonie de remise de cartes d'électeurs, mars 2022



Réunion de concertation pour la réorganisation de la circulation sur l'avenue du Vercors et l'avenue du Granier



Concertation pour le parc des Aiguinards



Forum des associations meylanaises, en 2022

LE PLAN DE MANDAT : 2020-2026

Transitions vers l'avenir

Les 3 priorités du mandat

ÉCOLOGIE

L'urgence écologique nous impose de nous engager immédiatement en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à lutter contre les pollutions et la production de déchets, contre l'artificialisation des terres et pour le maintien de la biodiversité.

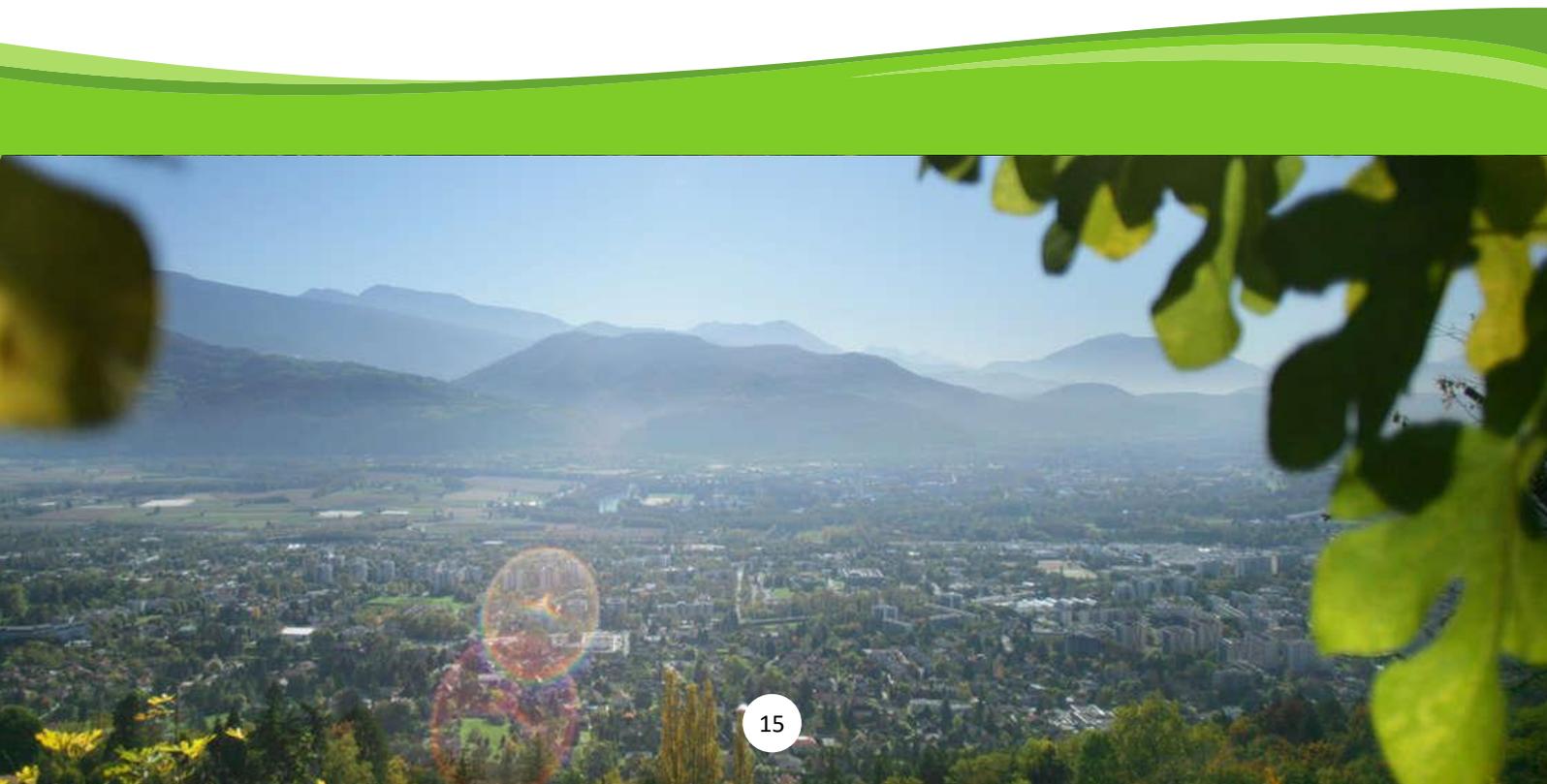
L'action de la commune prend donc appui sur une planification des politiques publiques en matière de préservation des ressources naturelles, des biens communs (comme l'eau par ex), de l'évolution des comportements et sur des objectifs de réduction de l'empreinte écologique communale.

SOLIDARITÉ

Les communes (et les intercommunalités) sont aux avant-postes des politiques de solidarité. En effet, elles sont des acteurs majeurs pour garantir à chacun le droit au logement, à la sécurité, aux soins, à l'éducation, à la culture, aux loisirs pour permettre à tous de vivre mieux. Dans ces politiques, les services et équipements publics sont les premiers leviers de la lutte contre les inégalités sociales.

DÉMOCRATIE

La commune est le premier échelon de la démocratie. Associer les citoyens aux projets, aux décisions de la commune et de l'intercommunalité permet de faire émerger des projets plus aboutis. Cela suppose de construire un fonctionnement plus démocratique, plus transparent, de réfléchir au rôle du maire et des élus et de revisiter la coopération et la solidarité entre communes et territoires.



3 priorités...

ÉCOLOGIE

SOLIDARITÉ

DÉMOCRATIE

... qui se traduisent en

5 orientations politiques

- 1** Poursuivre les principes de la Ville-parc et protéger un cadre de vie exceptionnel
- 2** Préserver et développer le dynamisme de la ville de Meylan, articulée autour de nombreux services de proximité et de son tissu économique
- 3** Étendre la participation et la citoyenneté
- 4** Développer les solidarités et bien partager la ville
- 5** Préparer l'avenir avec une politique jeunesse ambitieuse



Poursuivre les principes de la Ville-parc et protéger un cadre de vie exceptionnel

Avec plus de 400 m² d'espaces verts par habitant à leur disposition, les Meylanaïses et Meylanaïses jouissent d'un cadre de vie exceptionnel et varié, des contreforts de la Chartreuse à la plaine de l'Isère. La **nature y a été préservée** dans les nombreux parcs reliés entre eux par des chemins de traverse, au long des quatre cours d'eau principaux et par la protection d'espaces sensibles comme celui de l'étang de la Taillat.

L'aménagement de la ville tout en **protégeant et sanctuarisant ces espaces et paysages, et par là la qualité de vie**, est poursuivi au cours de ce mandat, en particulier par l'identification d'éléments remarquables supplémentaires dans les modifications du Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Les **trames vertes et bleues** exceptionnelles dont nous profitons au quotidien (haies arborées, ruisseaux, parcs et jardins) sont protégées, étendues, et des **espaces supplémentaires de biodiversité** sont aménagés pour les animaux sauvages et les insectes pollinisateurs. Les **jardins partagés** sont également développés dès que possible. La protection et valorisation du **patrimoine historique** est également un objectif.

L'équilibre entre la ville et la nature est continuellement préservé par la défense dans tous les projets, qu'ils soient publics ou privés. C'est le **principe de la « ville-parc »**, héritage d'une pratique d'urbanisation permettant la porosité des copropriétés et une architecture verticale qui favorise les espaces verts en rez-de-chaussée et une végétation arborée.

Face à l'**urgence climatique**, la préservation de notre cadre de vie demande néanmoins des politiques publiques nouvelles et plus ambitieuses en matière d'environnement. Ce mandat est crucial pour acter le **virage des transitions énergétiques et écologiques**, qui n'avait pas été pris à Meylan.

Notre dette patrimoniale et environnementale est élevée et nous appliquons le principe de **sobriété** dans toutes les politiques communales. Si nous travaillons au sein de la majorité métropolitaine à lutter contre les pollutions et favoriser le développement des transports en commun notamment, beaucoup d'actions peuvent être entreprises au niveau communal.

Nous considérons comme une priorité la transition énergétique de la commune en intervenant à la fois sur les **performances thermiques des bâtiments municipaux** et en développant la **production et l'usage d'énergies renouvelables** (photovoltaïque, réseau de chauffage urbain, etc.).

Une politique volontariste de **lutte contre l'artificialisation des sols** est poursuivie en évitant **l'étalement urbain, en mutualisant l'utilisation des espaces** chaque fois que c'est possible et en ne construisant aucun m² supplémentaire de bâtiments communaux. La **maitrise des projets urbains** est effectuée dans le dialogue avec les promoteurs. Le **développement d'ilots de fraîcheur** et la plantation de végétation supplémentaires sont favorisés, tout comme la priorisation des modes doux et actifs de déplacement.

Afin de permettre à chacun de s'approprier l'urgence du sujet environnemental, **l'éducation à l'environnement pour tous** est une autre priorité du mandat. Le rôle du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE) vise à être renforcé, tout comme la lutte contre les déchets et le gaspillage alimentaire. Le développement d'une ferme pédagogique est encouragé avec la Métropole pour permettre une **meilleure information sur l'alimentation**. Dans ce domaine, la préservation de la vocation agricole de la plaine de la Taillat et le développement de circuits courts sont des objectifs.

Poursuivre les principes de la Ville-parc et protéger un cadre de vie exceptionnel

PROJETS

- Finaliser les travaux de la place des Tuileaux
- Achever la rénovation du LCR Petit Bois
- Etablir une charte communale d'urbanisme
- Lancer un marché Bio, local, zéro déchets place des Tuileaux
- Réduire l'éclairage public nocturne
- Revoir la collecte des déchets des marchés et des commerçants
- Finaliser le projet Ecrin vert aux Buclos
- Recenser et protéger par le PLUi les parcs/espaces verts/trames vertes et bleues
- Favoriser la création d'une épicerie vrac
- Vendre l'ASPTT
- Lancer une étude urbaine Entrée de ville
- Améliorer la ligne de bus C1
- Améliorer la ligne de bus T80
- Continuer à développer un réseau sécurisé de pistes cyclables, bien entretenues
- Développer un plan marche qui favorise et sécurise entre autres les trajets vers les écoles en mode doux
- Mener une politique de lutte contre la prolifération des moustiques
- Mettre en œuvre un plan de rénovations thermiques des bâtiments communaux
- Planter 100 arbres par an
- Végétaliser les cours d'écoles
- Améliorer et valoriser le parc des Aiguinards
- Mettre en œuvre un plan de modernisation de l'éclairage public
- Promouvoir les programmes de transition énergétique métropolitaines en direction des particuliers/entreprises
- Développer le photovoltaïque sur les bâtiments communaux
- Développer un Schéma directeur immobilier énergie
- Apporter une solution pérenne pour la restauration scolaire pour les enfants du Haut-Meylan
- Signer et mettre en œuvre le plan climat air, énergie
- Signer et suivre la mise en œuvre du pacte de la transition
- Rénover le bâtiment du CINE de Rochasson et permettre de doubler les classes accueillies
- Mettre en place des séjours nature pour les enfants et les ados pendant les vacances scolaires
- Négocier et suivre l'opération immobilière PLM avec ses promoteurs
- Appliquer avec fermeté les règles d'urbanisme en vigueur dans la plaine de la Taillat et étudier la mise en place d'un PAEN avec la Métropole et le Département
- Développer l'alimentation bio et locale, avec moins de déchets, dans les crèches et la restauration scolaire
- Créer des jardins familiaux au Monarié

- Développer un projet d'habitat participatif au château de Rochasson
- Développer la sobriété numérique
- Augmenter le nombre d'arceaux à vélos devant tous les équipements publics, les commerces et au niveau des arrêts de bus
- Favoriser les déplacements doux pour les trajets scolaires dans le cadre des interventions en milieu scolaire
- Moderniser la flotte de véhicules municipaux
- Etablir un plan de déplacement du personnel communal
- Obtenir la labélisation Cit'Ergie
- Définir une procédure de meilleur suivi des travaux de maintenance du bâti
- Développer les sanitaires publics
- Lancer les études pour le projet d'éco-quartier à La Serve
- Réorganiser et renforcer les lignes de bus inter-quartiers en correspondance avec la ligne C1
- Accompagner le développement du réseau de chauffage urbain et raccorder le plus de bâtiments communaux possibles
- Mettre en œuvre une politique de parkings relais aux entrées de ville, le long des lignes de bus
- Lancer une étude Meylan 2040
- Vendre la Chantourne
- Définir une stratégie immobilière pour l'hôtel de ville et le tènement du centre technique
- Rénover le parc Bérivière
- Limiter au maximum l'usage des produits chimiques afin d'améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des locaux communaux



PLUS PROCHE DE VOUS
L'ÉCOLOGIE S'AFFIRME

LCR Petit Bois

une reconstruction éco-responsable

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et de construction à faible impact environnemental, en favorisant des circuits d'approvisionnement de proximité et en minimisant le bilan carbone.

Travaux : de mi-janvier à mi-mars 2021

111 711,44 € HT financés par :
► Ville de Meylan : 68 651,44 €
► Etat : 28 025 €
► Département de l'Isère : 14 425 €

Valorisation des filières bois local
► Création d'une charpente : principaux bois issus des forêts locales

Un bâtiment optimisé

- Ouverture de l'espace : suppression du point d'appui central de l'ancienne charpente.
- Mise en conformité totale d'accessibilité : entrée, sanitaires et cuisine accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Vos élus
Christine Elise
Mélvin Gibbon

www.meylan.fr



Portes ouvertes, en avril 2022, du Conservatoire à rayonnement communal

Rénovation du LCR Petit Bois



Exposition égalité femmes-hommes sur le parvis de l'Hôtel de Ville



Pose de boîtes à livres, projet voté par le budget participatif

Préserver et développer le dynamisme de la ville de Meylan, articulée autour de nombreux services de proximité et de son tissu économique



Les Meylanaïses et les Meylanaïses ont la chance de bénéficier d'un **niveau élevé de services de proximité**, leur permettant d'accéder à des équipements publics ou commerces à très courte distance.

Il s'agit donc de **préserver et promouvoir les commerces de proximité et les marchés**, et d'**entretenir et requalifier les équipements de quartier** (crèches, écoles, bibliothèques, gymnases, LCR...).

Ces services et équipements favorisent le lien social, enrichi également par le **remarquable dynamisme et la variété du tissu associatif** de notre commune. Nous continuons donc à soutenir l'action des associations et de leurs nombreux bénévoles via des subventions et la mise à disposition de matériel et locaux communaux. Nous suivons un programme de rénovation des LCR et souhaitons la construction d'une nouvelle salle polyvalente, à la hauteur de la taille de notre commune.

La richesse de la vie sociale meylanaïse est aussi entretenue par les **nombreuses entreprises locales**, de toutes tailles, et leurs salariés.

En relais de proximité de l'action métropolitaine, nous **accompagnons les entrepreneurs et actifs en soutenant leurs projets et innovations** sur notre commune et promovons le joyau économique que représente Inovalée.

Les manifestations organisées par la Ville et les politiques sportives et culturelles municipales viennent donc en complément des actions de tous ces acteurs locaux et visent à atteindre tous les publics meylanaïses, qu'ils soient habitants -de tout âge-, élèves ou travailleurs à la journée.

Nous considérons ainsi que la **culture doit être accessible pour tous**, à la fois par sa tarification et sa localisation géographique. Elargir l'accès aux politiques culturelles municipales, les faire entrer dans le quotidien de chacun et

ainsi favoriser l'égalité des chances est notre objectif.

Le conservatoire à rayonnement communal, situé dans la Maison de la Musique, est l'un des vecteurs principaux de notre ambition, permettant à la fois l'enseignement artistique spécialisé, l'éducation artistique et culturelle et l'accueil et l'accompagnement des pratiques amatrices ; et ayant aussi vocation, par ses nombreuses actions, projets artistiques et pédagogiques, à participer au rayonnement de la ville et porter des enjeux de médiation culturelle vers tous les publics.

De même, la **politique sportive municipale** avait trop été délaissée dans les années précédant notre élection. Le sport est un levier de l'épanouissement individuel et collectif, de la citoyenneté, du bien-être et du bien-vivre ensemble.

La présence de clubs et d'associations contribue au rayonnement de la ville et à son attractivité. Notre ambition est donc **d'accroître la qualité du service aux usagers et l'animation de la ville par le sport, en maintenant la qualité et le niveau d'équipement, en développant le soutien aux acteurs associatifs et leur coopération et en favorisant la création d'événements.**

Les bienfaits du sport sur la santé n'étant plus à démontrer, nous visons également à faciliter l'accès de toutes et à tous, de tout genre, capacité et âge, à une pratique sportive loisir ou santé. Le développement du sport éducation est aussi une priorité, dès le plus jeune âge puis par le développement des programmes offerts aux publics scolaires et aux jeunes. Le soutien au sport de compétition ne sera pas oublié, apportant une dynamique à tous les niveaux de pratique.

Afin de rendre visibles toutes les actions municipales et d'élargir les publics visés, plus de manifestations ouvertes à tous sont organisées, porteuses de sens et éco-responsables.

Préserver et développer le dynamisme de la ville de Meylan, articulée autour de nombreux services de proximité et de son tissu économique

PROJETS

- Rendre gratuit l'accès aux bibliothèques
- Développer les zones bleues de stationnement
- Lancer un évènement annuel « Printemps des pensées »
- Actualiser le Meylan Pratique
- Formaliser le projet d'établissement du CRC
- Développer l'option théâtre à la maison de la musique
- Développer l'art dans l'espace public dont le street art
- Construire une nouvelle salle polyvalente
- Mettre en place des critères pour les subventions aux associations
- Finaliser les travaux du gymnase des Buclos
- Rénover le gymnase des Aiguinards (projet Mi-Plaine)
- Revoir les contrôles d'accès aux bâtiments municipaux
- Créer un évènement avec les clubs de sport pour encourager les inscriptions
- Elaborer un plan piscine : revue de l'accueil + travaux d'amélioration
- Installer un snack estival à la piscine
- Développer des projets sport-santé notamment avec le CCAS
- Projet de résidence d'artiste au Clos des capucins
- Développer les enregistrements patrimoniaux de Meylanais remarquables
- Valoriser le patrimoine communal et obtenir sa labélisation
- Améliorer la proximité avec inovallée et ses entreprises
- Etablir des conventions triannuelles avec les associations
- Développer un projet stratégique de lecture publique et évolution des bibliothèques
- Contribuer à la redynamisation de l'union des commerçants
- Favoriser la création d'une brasserie à Meylan tennis



Etendre la participation et la citoyenneté



Meylan a été **pionnière dans le développement de la participation citoyenne** et la place faite à ses habitantes et habitants dans la gouvernance municipale. Sous la municipalité de François Gillet, qui avait fondé le Groupement d'information et d'action municipale (GIAM), les concertations citoyennes sont devenues la règle pour tous les grands projets, notamment avec la création par exemple de l'Atelier public d'urbanisme chargé de faire des propositions sur l'aménagement du nouveau quartier des Béalières.

C'est cet **héritage** et cette appétence de la population pour la participation que nous souhaitons préserver en **redynamisant et renforçant le rôle des diverses instances municipales**. L'objectif est d'associer un maximum de Meylanaïses et Meylanaïses et d'usagers, d'associations ou encore d'entreprises à l'élaboration de grands projets, dès la conception et jusqu'à leur réalisation. Le rôle de la **commission extra-municipale (CEM)** est ainsi élargi, au-delà de l'urbanisme, aux sujets en lien avec l'environnement. La **commission municipale d'accessibilité** est elle-aussi relancée et renforcée. Le **conseil municipal des enfants** est devenu celui **des enfants et des jeunes (CMEJ)** afin d'inclure les collégiens.

Les **visites de quartier** sont relancées et la coopération avec les Unions de quartiers renforcée par des réunions régulières et la désignation d'élus de quartier, qui visent à établir un **lien de proximité** entre les élus et la population.

Convaincus que notre projet municipal ne pourra être réussi que dans la **transparence et la concertation**, nous souhaitons aller encore plus loin en développant des nouveaux outils et projets permettant d'améliorer l'information et la participation citoyenne.

Un **budget participatif** est lancé afin de favoriser l'intérêt de tous pour l'action publique et permettre à chacun de prioriser des investissements municipaux. Le temps nécessaire laissé aux étapes de **concertation** est un principe phare pour chaque grand projet de mandat et la capacité à faire de la commune dans ce domaine renforcée. Des **instances additionnelles de consultation** pourront être créées, comme des comités d'usagers.

Le **développement de l'éducation à la citoyenneté et la transmission des valeurs républicaines** sont une autre priorité. La participation et l'intérêt pour l'action municipale sont favorisés par un **bon niveau d'information**. C'est dans ce but que la communication municipale et les outils à son service notamment sur le terrain visent à être renforcés, tout comme l'information aux nouveaux habitants et l'information sur l'action métropolitaine.

Information et transparence enfin par des plans pluri-annuels publics et concertés, et un compte-rendu de nos actions et projets effectué annuellement lors d'une réunion publique ouverte à tous. Les indemnités des élus sont publiées et leur action encadrée par la Charte de l'élus et un travail continu en lien avec Anticor.

Vecteur à la fois d'information, de transparence et d'éducation à la citoyenneté, les **séances du conseil municipal** sont promues, les délibérations vulgarisées et **l'Heure citoyenne**, instaurée dès la séance du conseil municipal de septembre 2020, permet à chaque fois une heure de réunion publique et d'échange entre la population et notre majorité sur un grand sujet de politique locale.

Etendre la participation et la citoyenneté

PROJETS

- Elaborer un plan pluriannuel d'investissement
- Revoir la composition et le fonctionnement de la CEM
- Mettre en place un budget participatif dont les règles ont été fixées avec les habitants
- Faire évoluer le conseil municipal des enfants
- Revoir le déroulé des conseils municipaux, les diffuser en direct et créer des Heures Citoyennes
- Développer un cadre politique et un règlement de la commande publique responsable
- Créer une cérémonie de remise des cartes d'électeurs
- Mettre en œuvre une politique active de lutte contre le harcèlement au sein des services municipaux
- Revoir l'organisation des services
- Revoir le régime indemnitaire des agents
- Mettre en place les 1607h pour les agents municipaux
- Renforcer les unions de quartiers via l'instauration d'une réunion trimestrielle des présidents d'union de quartier
- Développer des lignes directrices de gestion RH
- Remettre en place des visites dans chaque quartier
- Amplifier le rôle des agents de proximité pour en faire des interlocuteurs privilégiés pour les habitants
- Améliorer l'accueil des usagers et développer l'information disponible sur les compétences métropolitaines
- Elaborer un plan pluriannuel de fonctionnement
- Développer la souveraineté numérique
- Installer des panneaux explicatifs des travaux et chantiers pour plus d'information aux citoyens
- Etendre la présence de la Ville sur les réseaux sociaux
- Développer l'information aux citoyens sur les risques
- Mettre en place des outils/indicateurs extra-financiers pour mesurer nos actions en faveur du développement durable
- Evaluer le fonctionnement des comités usagers sur les services publics communaux et renforcer leur rôle
- Mettre en place un cadre déontologique pour le travail des élus



Développer les solidarités et bien partager la ville



Notre objectif est de permettre à chacune et chacun de bien vivre à Meylan.

Bien vivre ensemble d'abord par une politique ambitieuse en terme **d'accessibilité et d'inclusion** pour les personnes porteuses de handicap, que ce soit dans leurs déplacements, l'accès aux bâtiments et documents municipaux, leur intégration dans les établissements scolaires et de petite enfance, leur accès à des loisirs ; ou encore par la sensibilisation de leur co-citoyens.

Bien vieillir également, par le **soin apporté à nos séniors** et la lutte contre l'isolement, du développement des services à domicile et de formes dédiées d'habitat.

Ces actions sont en grande partie portées par le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** dont les moyens sont renforcés afin que son action puisse être développée, en direction de tous les publics avec la lutte contre la fracture numérique, la multiplication d'activités porteuses de lien social, les aides financières... **L'accueil des personnes en marge** pour les intégrer en partenariat avec des associations spécialisées est amplifié.

Le renforcement d'une **tarification sociale** basée sur le quotient familial est privilégié pour permettre à chacune et chacun d'accéder aux services publics à la hauteur de ses moyens.

Soutenir la mise en place de réseaux métiers (garde d'enfants, professions libérales, maintien à domicile, etc.) est un autre moyen de réduire les inégalités.

Une grande priorité est de permettre à chacune et chacun, quel que soit le niveau de ses revenus, de **se loger à Meylan** en se mettant en conformité avec la production de logements sociaux imposée par la loi, et **en développant** toutes ses formes, y compris **l'habitat étudiant, l'accession sociale à la propriété** pour des classes sociales qui n'en ont plus les moyens sur notre commune ou encore l'habitat sénior. Cette mixité des types de logement vise à être répartie sur l'ensemble de notre territoire.

Apaiser la ville et bien vivre en sécurité est une autre priorité, qui requiert la coopération de toutes et tous. La politique de tranquillité publique est portée en premier lieu par la **police municipale dont la présence sur le terrain et les moyens sont renforcés**, pour une plus grande action de proximité.

Le développement de la politique municipale de médiation, la diversification du rôle des agents de proximité et les actions de prévention sont aussi renforcés. Au-delà des agents municipaux, l'objectif est de **développer et consolider les liens avec les acteurs de la ville, de la sécurité et de la justice** afin d'avoir un réseau efficace de lutte contre les incivilités. La figure d'autorité des élus vise également à être utilisée dans cette action.

Bien vivre passe aussi par **l'amélioration de la sécurité routière**, la diminution de la vitesse automobile, l'entretien des voiries y compris cyclables et l'amélioration des cheminements doux.

Développer les solidarités et bien partager la ville

PROJETS

- Renforcer la tarification sociale dans les services municipaux
- Elaborer un contrat de mixité sociale – sortir de la carence SRU
- Développer un projet d'hébergement pour des migrants
- Revoir les objectifs, la composition et les groupes de travail du CLSPD
- Renforcer une police municipale de proximité
- Consolider la médiation pendant les vacances
- Faire entrer Meylan dans le dispositif Métropole apaisée
- Mettre en place un chéquier social jeune (Pass'sport du p'tit Meylanais)
- Redynamiser la commission municipale d'accessibilité
- Mettre en place une version sonore du journal municipal
- Mettre en accessibilité la MMM
- Développer l'accueil en langue des signes à l'Hôtel de Ville (convention avec GAM)
- Instaurer des rappels à l'ordre par le maire
- Développer des projets d'hébergement d'urgence
- Créer des paniers solidaires avec une AMAP
- Mettre en accessibilité un maximum d'équipements publics (ADAP)
- Projet de déménagement du CCAS, création d'un centre social, maison de santé pluri-disciplinaire et maison des habitants dans l'ex-école des Buclos
- Développer un Habitat Inclusif au sein de l'opération PLM
- Développer les documents municipaux en FALC
- Lancer une application recensant les itinéraires de mobilité accessible (projet Andyamo) – lien avec le plan marche
- Développer un projet hébergement / jardin partagé à la maison achetée par l'EPFL chemin de la Carronnerie
- Faire évoluer et réaliser des travaux dans la résidence pour seniors Pré Blanc
- Faire évoluer la gestion de la MCPA comme imposé par la loi
- Créer un tarif "grands-parents" adapté à leurs revenus
- Créer un centre de loisirs mixte communal ou intercommunal
- Créer un jardin solidaire
- Renforcer l'aide aux aidants
- Mettre en place des médiateurs du numérique



Préparer l'avenir avec une politique jeunesse ambitieuse



Préparer les transitions et l'avenir c'est **porter à notre jeunesse une attention particulière**, trop longtemps mise de côté à Meylan.

Notre objectif est de mettre en œuvre une politique ambitieuse à la fois par les dispositifs dédiés aux enfants et aux jeunes, et par leur **intégration dans nos prises de décision et nos projets**.

Nous visons d'abord à **améliorer les conditions d'accueil dans les établissements de la commune, groupes scolaires et crèches**, en suivant un programme ambitieux de rénovation des locaux. L'objectif est aussi que les enfants, dès le plus jeune âge dans les crèches, puissent profiter d'un **cadre ouvert sur l'extérieur**, et de **sorties et d'activités variées**, profitant de la nature environnante. L'alimentation est une autre priorité avec le **développement d'une offre bio et locale**. **L'éducation à l'environnement** est renforcée significativement et le partage de pratiques plus durables étendu à toutes les politiques éducatives. Les **conditions d'emploi du personnel communal** qui accompagne les enfants dans leurs apprentissages (ATSEM, animateurs périscolaires) sont améliorées.

Au-delà des crèches, l'accompagnement des familles est renforcé en accompagnant et **favorisant tous les modes de garde** et offrant à tous des possibilités de socialisation. Des programmes dédiés au **soutien à la parentalité** sont développés.

Les familles sont tout autant des bénéficiaires que des **partenaires** des politiques municipales. Leur intégration dans des instances d'information et de discussion est favorisée, tout comme leur accès aux équipements municipaux (piscine, conservatoire, bibliothèques etc.), par la tarification et les activités proposées. De même, le développement d'aires de jeux, d'espaces de sport, d'espaces verts, de rues plus apaisées, vise à permettre aux familles de se réapproprier l'espace public en toute sécurité.

Nous souhaitons développer le **travail en réseau** avec les différents acteurs de l'éducation et de la jeunesse afin d'avoir une politique la plus cohérente, large et pertinente possible.

Si la Ville est beaucoup moins impliquée dans la scolarité des **jeunes** à partir du collège, notre objectif est de maintenir un **lien plus actif** avec eux au fur et à mesure qu'ils grandissent. **Les lieux qui leur sont dédiés** sont développés, tout comme les **espaces d'expression**. Leur **implication dans le développement des projets municipaux est encouragée**, et **des projets concrets et des animations** leur sont dédiés. Leur accompagnement vers les études supérieures et la vie professionnelle est aussi renforcé.

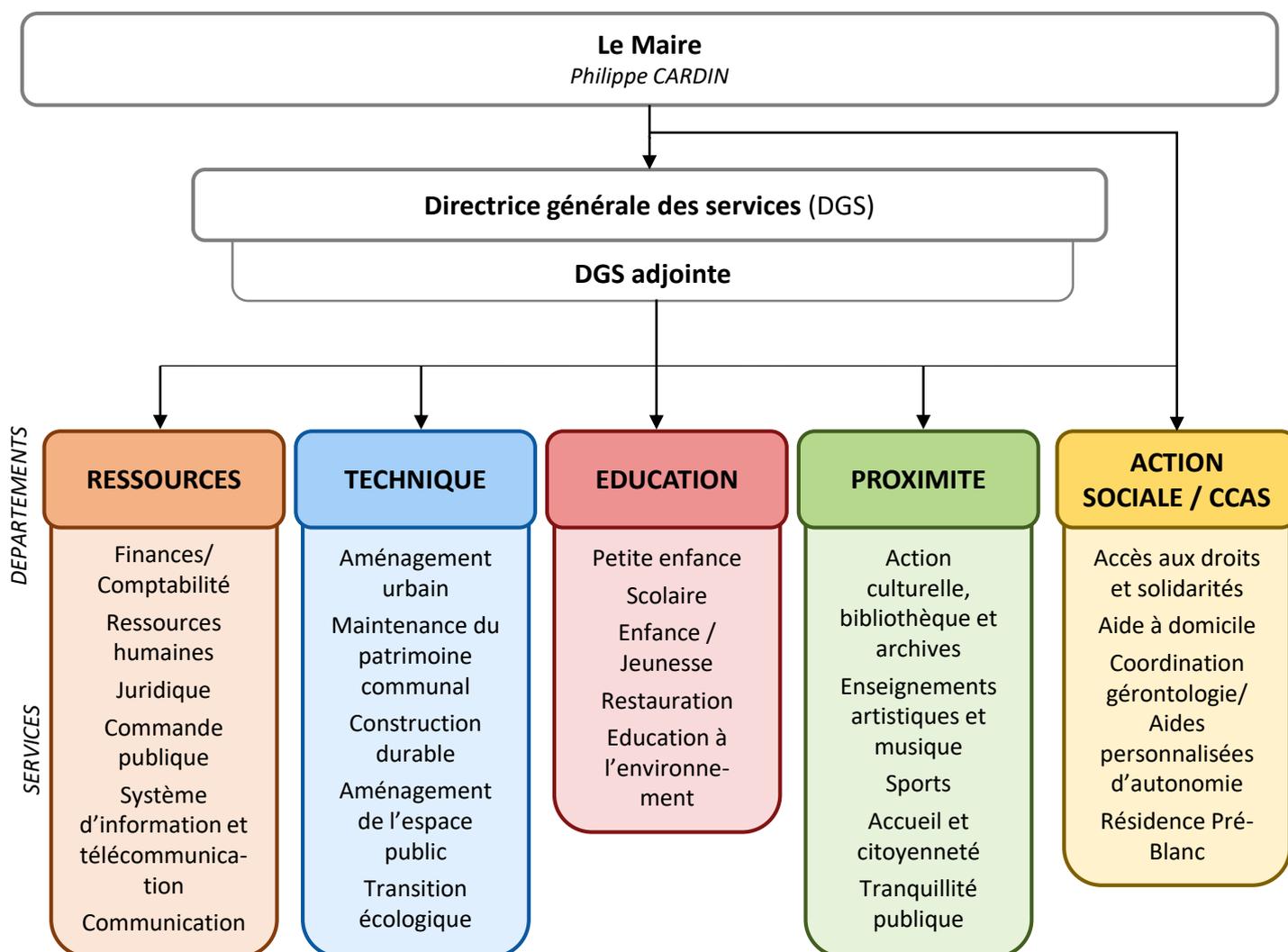
PROJETS

- Développer un plan d'action pour obtenir le label UNICEF ville amie des enfants
- Réinstaurer des chantiers jeunes pendant les vacances scolaires
- Créer des conseils de crèche
- Augmenter le budget des sorties scolaires
- Créer un évènement sportif scolaire annuel avec toutes les écoles
- Développer un Projet Educatif de Territoire
- Maintenir un poste d'ATSEM par classe maternelle
- Créer une lettre d'information périscolaire
- Ouvrir les cours d'école le week-end et pendant les vacances scolaires
- Mettre en place un comité trimestriel des parents délégués
- Développer les aires de jeux et les aires de jeux inclusives
- Rénover l'école Mi-plaine
- Améliorer les outils numériques des écoles
- Créer une aire de sport aux Buclos à destination des jeunes
- Rénover le restaurant scolaire des Béalières
- Revoir la convention avec Horizons
- Renforcer les interventions culture et sports en milieu scolaire
- Internaliser l'organisation des activités extra-scolaires du mercredi et des vacances pour palier à la diminution du service de l'AFM
- Etudier la possibilité de primariser certaines écoles
- Regrouper le Relais Petite enfance (ex RAM) et Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)

LES MOYENS POUR METTRE EN ŒUVRE CE PLAN DE MANDAT

Une administration communale investie aux côtés des élus

Pour mettre en œuvre les projets qu'ils portent, les élus s'appuient sur une administration qui dénombre plus de 500 **agents** à Meylan. Ces derniers sont répartis en **départements** pilotés, chacun, par une **directrice** ou un **directeur**. Chaque département est organisé en **services**. Les agents sont employés par la Ville et leur rémunération correspond à la partie « Charges de personnel » du budget (partie fonctionnement).



Instances et processus de démocratie participative

Le conseil municipal des enfants et des jeunes

Le **conseil municipal des enfants et des jeunes** (CMEJ) réunit 10 écoliers et 20 collégiens scolarisés à Meylan, du CP à la 3^{ème}. Leur rôle est de construire des projets pour la jeunesse tout en découvrant le fonctionnement d'une commune.

Ils sont élus pour deux ans lors d'un scrutin organisé auprès de l'ensemble des élèves d'écoles élémentaires et de collèges de la Ville. Le CMEJ se répartit en deux commissions :

- La commission Enfance réunissant les écoliers
- La commission Jeunesse réunissant les collégiens

Chaque commission se réunit une fois par mois pour préparer et présenter les projets votés en séance plénière présidée par le maire et les adjoints délégués à l'enfance et à la jeunesse.

La commission extra-municipale

La **commission extra-municipale** (CEM) réunit un collège de 20 habitants ayant répondu à l'appel à candidats et ayant été tirés au sort ; ainsi qu'un collège de 22 représentants d'organisations socio-économiques.

Présidée par Dominique Pernot, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative, la CEM est une instance consultative et une interlocutrice privilégiée de l'exécutif municipal. Force constructive de propositions et laboratoire d'idée, elle a pour mission une réflexion sur le temps long des questions de climat, d'environnement, d'urbanisme et de mobilités, afin de penser les défis auxquels Meylan fera face dans les prochaines décennies.

La commission communale d'accessibilité

La **commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées** se compose d'élus, d'associations liées aux différents handicaps, et d'un comité d'usagers que tout Meylanais peut rejoindre.

Elle se réunit trois fois par an et a pour mission de dresser le constat d'accessibilité de tous les lieux de vie publics, ainsi que formuler des propositions pour accélérer la mise en accessibilité de l'existant, et participe aux opérations de sensibilisation et d'informations

La concertation comme méthode

Sur les grands projets, nous agissons en recueillant vos avis !

La concertation est la pierre angulaire de notre action : proposer, débattre, trouver un compromis pour construire ensemble, telle est notre méthode. Nous l'avons fait pour le projet Mi-Paine, la végétalisation de la cour de l'école Maupertuis, l'amélioration de la ligne de bus C1 notamment, et nous continuerons à le faire pour les projets futurs.

Les autres outils de la démocratie participative

En plus des instances précitées, nous avons également mis en place les dispositifs suivants :

- Heure citoyenne
- Budget participatif
- Comité UNICEF
- Rencontres éducatives
- Permanence des élus sur le marché des Aiguinards, le 1^{er} dimanche de chaque mois
- Visites de quartier
- Rencontres avec les présidents d'Union de quartier
- Conseils des crèches
- Comités de Parents d'élèves

Un budget pour les transitions

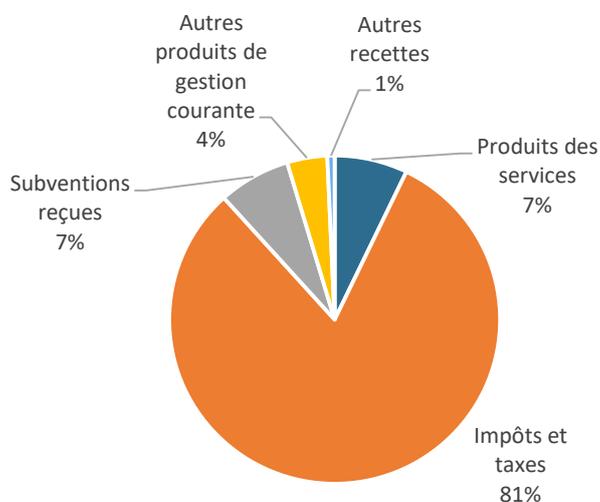
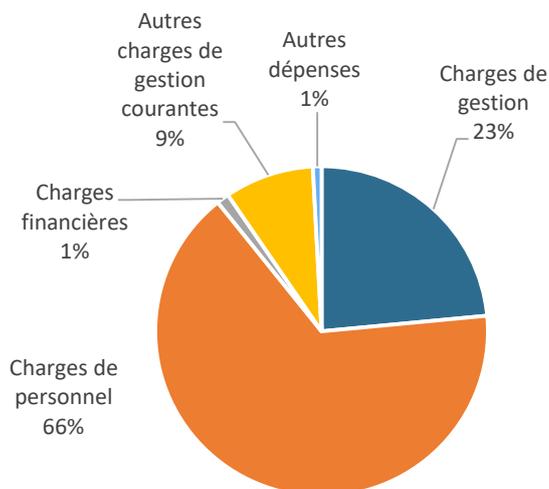
Le budget est voté chaque année par le conseil municipal. Il répartit les ressources financières de la Ville entre 2 sections : **fonctionnement** (ce qui est nécessaire au fonctionnement quotidien de la Ville) et **investissement** (correspondant aux projets modifiant le patrimoine communal).

Chacune de ces sections se divise en 2 parties : les **recettes** et les **dépenses**.

Fonctionnement en 2023

Dépenses : 29,1 M€

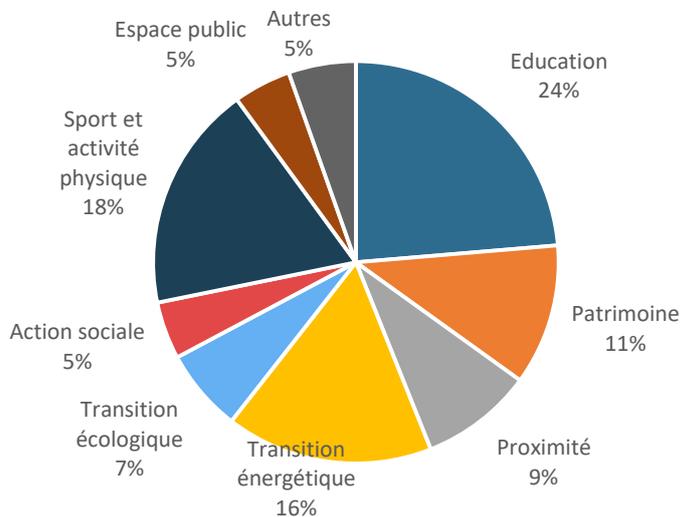
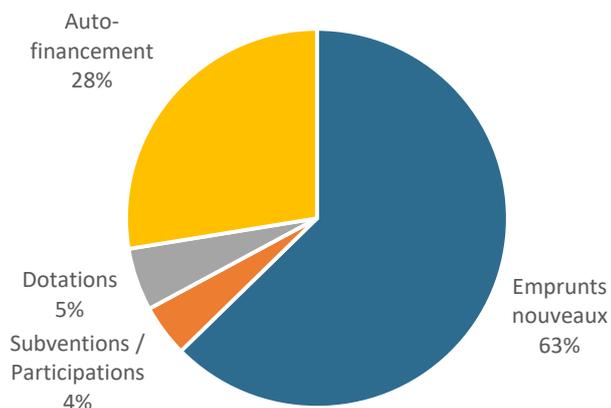
Recettes : 32,2 M€



Investissement en 2023

Recettes : 8,15 M€ et 3,1 M€ d'autofinancement

Dépenses : 11,25 M€

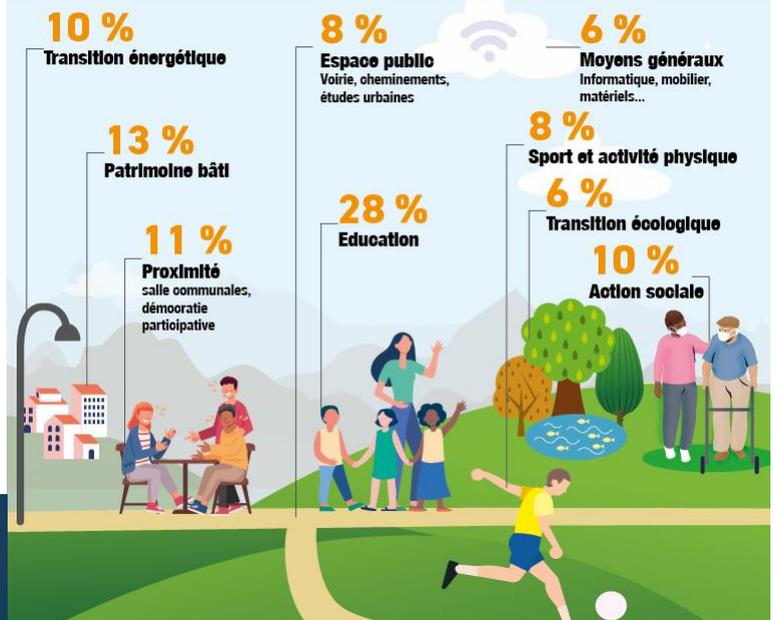


Dans une démarche de transparence et de lisibilité de notre action, nous avons construit un **plan pluriannuel d'investissement (PPI)**, pour la période **2021-2026**.

Après six mois d'élaboration et de la consultation des acteurs socio-économiques meylanais et des élus de la minorité, il vise à s'assurer de la capacité de la Ville à réaliser les projets d'investissement, de les planifier, et mettre en œuvre les moyens à leur réalisation.

Il est révisé chaque année en fonction de l'avancement des projets, des urgences éventuelles et des réorientations de priorités.

PPI 2021-2026 (hors réserves foncières) : 42 M€



Endettement faible

Encours de 506 €/hab. contre 862 €/hab. pour les communes de même strate (fin 2020)

Transition énergétique

Une politique en faveur de la transition énergétique a été engagée dès 2021, afin de réduire la consommation énergétique et l'empreinte carbone de la ville. Elle se poursuivra durant tout le mandat. Elle concernera principalement la rénovation thermique des bâtiments, la modernisation de l'éclairage public, le remplacement progressif de la flotte de véhicules pour les rendre compatibles ZFE (Zone à Faible Emission), le développement de l'énergie photovoltaïque, le raccordement des bâtiments communaux au réseau de chauffage urbain.

Espace public

Il s'agira de réaménager le parc des Aiguinards dans le cadre du projet Mi-Plaine. L'enveloppe d'investissement sera également consacrée aux fonds de concours pour la réfection des voiries, à la fin du projet de la place des Tuileaux et aux études de requalification urbaine pour penser l'évolution urbaine de la ville, notamment son entrée.

Transition écologique

Afin de préserver l'environnement et le cadre de vie, un effort financier sera porté à l'entretien des espaces extérieurs, au développement des mobilités douces (cheminements piétons, voies cyclables) et à la préservation de la biodiversité.

Patrimoine

Une enveloppe importante sera consacrée à l'entretien des bâtiments communaux, afin de combler le retard pris ces dernières années, ainsi qu'à l'extension réglementaire du cimetière du Gamond et à la rénovation d'une partie du Clos des Capucins.

Proximité

Les investissements favoriseront le lien social et le maintien d'équipements de proximité. Comme le projet de réhabilitation de l'ancienne école des Buclos pour en faire un lieu à vocation sociale, médicale et associative, ceux de rénovation ou de remplacement de la salle polyvalente Décibeldonne, de la rénovation des salles communales et du budget participatif, qui sera reconduit chaque année.

Education

L'apprentissage, le bien-être et l'épanouissement des enfants et des jeunes seront au centre des priorités d'investissement du mandat. Parmi les projets figurent ceux des rénovations de l'école Mi-Plaine, du Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE), de l'agrandissement et amélioration du restaurant du groupe scolaire des Béalières.

Moyens généraux

Cette enveloppe concernera les achats de mobilier, de matériel et d'outillage nécessaires au bon fonctionnement des services et équipements communaux, ainsi que les investissements dans l'informatique et les télécommunications.

Sport et activité physique

Les investissements concerneront principalement la rénovation d'un gymnase dans le cadre du projet Mi-Plaine, ainsi que le développement d'aires de jeux pour tous âges et la végétalisation des cours d'école.

Action sociale

Les investissements se traduiront par une politique volontariste en faveur de l'accession sociale à la propriété (BRS), complétée par des subventions pour l'acquisition de logements sociaux dans le diffus. L'accessibilité des bâtiments communaux sera améliorée et des espaces partagés seront développés dans une future résidence inclusive prévue dans le projet Paul-Louis Merlin (PLM), ex-site Schneider.

Le principal investissement sur ce mandat, en terme de coût, est le projet Mi-Plaine :

14,7 M€

Projet Mi-Plaine

10 M€

Réhabilitation du groupe scolaire

3,2 M€

Rénovation du gymnase

1,5 M€

Aménagement du parc



Un **plan pluriannuel de fonctionnement** est en cours de construction, pour une vision complète des moyens financiers dont dispose Meylan.

Un budget auquel vous prenez part !

De plus, depuis 2 ans, c'est vous qui décidez directement du devenir d'une partie du budget de la Ville par le **budget participatif** !



60 000 €

Montant du budget participatif
en 2023

Vous présentez les projets et vous les choisissez !

2020-2026

TRANSITIONS VERS L'AVENIR

PLAN DE

MANDAT

Ville de Meylan

Juin 2023